Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

15 SEPTEMBRE 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18156 **34**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.com

EDITORIAL

Le temps des sacrifices

Ego Perron

La manœuvre de l'Etat qui vient d'être approuvée ces jours-ci au Parlement italien nous fait encore et toujours discuter. Mais ce qui nous inquiète le plus, c'est l'état de santé du Pays que l'on n'arrive pas à comprendre réellement dans les détails. On nous a proposé une manœuvre vis-à-vis de laquelle nous avons fait tous les efforts possibles pour limiter les effets négatifs sur notre Région et sauver tout ce que, pendant des années, nous sommes parvenus à obtenir et déjà, il semble que cela n'est pas suffisant. Il paraît que l'Union européenne, à laquelle nous avions à l'époque payé une taxe pour y adhérer, demande d'ultérieurs et peut-être plus forts engagements vis-à-vis de la dette publique.

On ne sait pas où cela nous conduira et sans aucun doute ce climat d'incertitude ne nous aide pas. Je crois que des sacrifices nous seront encore demandés par rapport à ceux auxquels nous étions déjà habitués. Les Valdôtains doivent commencer à comprendre qu'il ne sera plus possible pour la Région de maintenir sa capacité d'intervention et de propulsion dans tous les domaines comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant. Et cela non pas parce que nous n'avons plus la volonté de continuer à le faire, mais parce que les temps et les conditions du Pays où nous vivons ont changé. Nous allons vers une période de sacrifices ultérieurs par rapport à ce dont nous avions l'habitude et il faut commencer à en prendre conscience, même si c'est l'aspect le plus difficile.

De notre part nous sommes disponibles à discuter également de la condition de la politique. Et si cela est nécessaire, c'est la politique qui donnera en premier l'exemple. Si une analyse approfondie sur les coûts de la politique, c'est-à-dire comment est dépensé l'argent, mais surtout comment il peut être économisé, doit être faite, c'est la politique qui doit donner l'exemple, sans démagogie et en se rappelant toujours que le fait d'administrer demande aussi et surtout le sens des responsabilités en faveur de la collectivité. Ceux qui administrent et qui prennent des décisions tous les jours, s'ils travaillent bien et qu'ils produisent des résultats, doivent avoir une juste rémunération. Nous avons, nous Unionistes, bâti le système Vallée d'Aoste, y compris celui des Communes et, par conséquent, nous prenons la responsabilité de tout ce qui a été fait, sans nous cacher, comme d'autres le font, derrière un populisme facile après avoir largement bénéficié du système. Et s'il faut changer ce système, nous sommes prêts à en discuter. Il faut savoir interpréter les époques et écouter ce que les citoyens nous disent même quand il faut adopter des décisions difficiles et pas toujours partagées, c'est là notre devoir.

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«C'est le propre des êtres vivants de faire aimer la vie, même sous la forme d'une équation du second degré, mais la vitalité n'a jamais été inscrite au programme des écoles»
Daniel Pennac

Un bon propos pour la rentrée des classes

Manœuvre et coûts de la politique au centre de la Conférence des Régions

Les Régions s'organisent pour réduire les coûts de la politique

La manœuvre financière, et les répercussions qu'elle aura sur les Régions à Statut spécial et ordinaires, et les coûts de la politique ont été les thèmes à la une lors de la rencontre de la Conférence des Régions, le jeudi 8 septembre dernier, à Rome.

Pendant cette réunion, les représentants des Régions ont décidé d'entreprendre un cheminement pour s'organiser afin de donner des réponses concrètes à la réduction des coûts de la politique : «*Nous avons décidé* – a expliqué le président de la Région Augusto Rollandin lors de la conférence de presse du Gouvernement régional – *de faire un "check-up" sur les différents chapitres des dépenses soutenues pour le fonctionnement de la machine politique et pour avoir des données précises. A partir de là, on pourra faire une confrontation sur la base des données homogènes et réelles pour comprendre de quelle façon intervenir».*

Le président Rollandin a ensuite abordé la question de l'élimination des Provinces : «*Je ne suis pas un partisan des Provinces, mais, selon des calculs, en les éliminant, on pourrait arriver à économiser environ 600 ou 700 mille euros : une économie qui est nettement inférieure à celle que l'on pouvait imaginer et qui, par conséquent, nous fait douter de l'utilité de cette intervention».*

Le thème de l'unification des services pour les petites Communes a été également abordé par le Président de la Région, qui a annoncé une accélération du processus qui permettra d'atteindre cet objectif : «*Nous avons rencontré le Celva pour analyser les perspectives à court terme sur la possibilité pour les organismes locaux d'œuvrer ensemble dans certains domaines».*

Le président Rollandin a enfin posé l'accent sur deux autres aspects de la manœuvre : en premier sur le déséquilibre entre les réductions subies par les Régions et les organismes locaux, qui sont beaucoup plus lourdes par rapport à celles supportées par l'Etat et les Ministères, et en deuxième lieu sur l'absence de mesures visant à favoriser la croissance et la reprise de l'économie.

Nouvelles du Sénat

Discours du sénateur Fosson à propos de la manœuvre financière

Antonio Fosson

Madame la Présidente, Messieurs les Sénateurs, je voudrais commencer en rappelant que la présence de l'article 19-bis dans ce maxi amendement, article de sauvegarde des Statuts spéciaux et de respect de l'article 27 de la loi du 5 mai 2009, n°42, qui est elle aussi une loi nationale, article fortement voulu par tous les autonomistes qui l'ont approuvé à l'unanimité en commission Budget de manière également transversale, nous paraît positif.

En effet, on voit se dresser de plusieurs côtés, et également de parties qui nous sont soudainement opposées, une demande de réduction de fonds aux Régions à Statut spécial, institutions qui selon ces observateurs, si vous me le permettez, souvent superficiels, veulent seulement défendre des privilèges obtenus à l'encontre des Régions ordinaires.

La particularité de nos Régions reconnue par la Constitution a, au contraire, une raison réelle et qui se vérifie jusqu'à maintenant dans des situations historiques, géographiques, culturelles et linguistiques particulières. En effet, le fait de gérer des services dans des régions montagneuses ou insulaires est objectivement différent et plus coûteux : pensons aux petites écoles de montagne, à la santé, aux transports, à l'énergie elle-même et comment la distribuer, à permettre aux jeunes d'étudier dans des universités hors de notre Vallée. De manière contradictoire et peu claire, mais en présence de cet article 19-bis qui est juste, il reste le paragraphe 8 de l'article 1, qui prévoit, pour atteindre le pacte de stabilité, une somme pour les Autonomies spéciales vraiment supérieure à celle prévue pour les

Régions ordinaires : 8 millions d'habitants provenant de ces cinq Régions à Statut spécial payent 65% de ce qui est prévu pour toutes les Régions. Cette décision me semble plus qu'injuste et inéquitable.

Comment concilier cet article 1

SUITE PAGE 2

NOUVELLES EN BREF

AUTOROUTES : MOINS 50% POUR LES TRAVAILLEURS FAISANT LA NAVETTE

Dans le cadre de l'accord signé par la Région Vallée d'Aoste et les Sociétés concessionnaires SAV SpA (autoroute Aoste-Quincinetto) et RAV SpA (autoroute Aoste-Courmayeur) concernant la réduction de 50% sur le prix du péage autoroutier pour les travailleurs résidant en Vallée et faisant la navette pour se rendre à leur travail, les demandes d'inscription peuvent être retirées.

Le formulaire d'adhésion est disponible au Punto Blu de la SAV (tél. : 0165/766656), auprès du poste de péage autoroutier de Nus, et au Punto Blu de la RAV (tél. : 0165/922220), au lieu-dit Les Iles de St-Pierre, ou téléchargé directement sur les sites Internet des deux sociétés : www.sav-a5.it et www.ravspa.it.

La réduction concerne tous les travailleurs résidant en Vallée d'Aoste et qui font la navette quotidiennement de leur résidence principale à leur lieu de travail en prenant l'autoroute. Les intéressés devront avoir le Telepass Family, pour les véhicules appartenant à la classe tarifaire A, c'est-à-dire voitures ou motos. Sur les 8 allés et retour 4 seront gratuits, pour un seuil maximum mensuel de 48 déplacements. Le tarif, déterminé toujours sur une base mensuelle sans possibilité de récupération pendant les mois suivants, sera défalqué par la première facturation successive.

Le trajet autoroutier choisi devra être indiqué au moment de l'adhésion et toute demande de modification sera ajournée à partir du mois suivant la communication.

L'initiative, approuvée par le Gouvernement régional, s'insère dans le cadre des initiatives finalisées à faciliter les déplacements quotidiens pour des raisons de travail et s'adresse aux citoyens résidant au Val d'Aoste. Par rapport à l'accord précédent, qui comprenait uniquement les trajets de compétence SAV, la réduction comprend maintenant aussi les trajets de la RAV et, en même temps passe de 20 à 50%.

OBIETTIVO LAVORO NEWS : LES NOUVELLES MESURES DU PLAN DES POLITIQUES DE L'EMPLOI

Obiettivo Lavoro News, la revue sur l'emploi cofinancée par le Fonds Social Européen, présente les deux nouvelles mesures du Plan des Politiques de l'Emploi pour l'embauche de jeunes d'un âge compris entre 18 et 32 ans.

Dans le Focus sont proposées les subventions de soutien des élèves ayant des troubles spécifiques d'apprentissage (DSA). L'échéance pour la présentation de la demande est fixée au 28 octobre prochain.

Complètent l'information les chèques de formation pour les Opérateurs du Service sanitaire régional et le Fonds européen d'adéquation à la globalisation (FEG) qui l'an dernier a aidé environ 23.700 travailleurs au chômage à cause de la crise économique.

MAMMOGRAPHIE ET SCREENING CYTOLOGIQUE : UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Depuis le 1er septembre a démarré la campagne de communication promue par l'Assessorat régional de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales et de l'Agence USL de la Vallée d'Aoste. La campagne d'idées de l'agence Pomilio Blumm de Pescara, a été consacrée aux programmes de screening des tumeurs chez la femme et à l'importance de recourir à des contrôles périodiques. Les objectifs de la communication, qui s'adresse particulièrement aux femmes résidant dans notre Région et ayant un âge compris entre 25 et 69 ans, sont nombreux : sensibiliser sur le problème des tumeurs à l'utérus et aux seins, augmenter la confiance dans les programmes de screening, augmenter le nombre des adhésions et en particulier sensibiliser les personnes les plus défavorisées, y compris les femmes immigrées. Pour mieux obtenir les objectifs préfixés, la campagne ne se servira pas uniquement des médias traditionnels (presse, radio, Tv, journaux en ligne) à travers l'utilisation des instruments classiques (affichages, spot, publicité, gadget), mais également des nouveaux médias, à travers des messages véhiculés sur le web. Avec le programme de screening chaque femme de 25 à 69 ans reçoit chez elle une lettre avec l'indication de la date, l'horaire et l'adresse de son rendez-vous personnel. Il suffit d'attendre la lettre, de téléphoner si l'on veut déplacer le rendez-vous et de se présenter régulièrement et ponctuellement à chaque invitation.

Les examens et les éventuels approfondissements sont gratuits et il n'est pas nécessaire d'avoir une ordonnance de son médecin. Une lettre sera expédiée directement à la personne concernée avec le résultat de l'examen.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 9 septembre

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a approuvé, pour l'année 2011, l'octroi des aides prévues par la loi régionale n° 54/1981 portant mesures pour favoriser l'insertion professionnelle des citoyens handicapés, en faveur des coopératives Nella de Saint-Vincent, Les relieurs et Les jeunes relieurs d'Aoste, Les tisserands de Valgrisenche et la Cofruits de Saint-Pierre, et ce, pour une somme totale de 250.000 euros.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

L'Exécutif a décidé d'accorder des subventions, pour un montant global de 600.000 euros, à plusieurs bénéficiaires, en vue de la réalisation d'initiatives aux termes de la loi régionale n° 3/2006 portant nouvelles dispositions en matière d'actions régionales pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC

La convention entre la Région et la Commune d'Ayas inhérente aux travaux de rationalisation et de développement du système d'adduction des eaux d'Ayas a été approuvée, afin de permettre l'approvisionnement en eau des hameaux situés le long du parcours du réseau communal de la Vallée d'Ayas, de Brusson à Verrès, ainsi que le ravitaillement des usagers habitant au Col de Joux, dans la commune de Saint-Vincent.

Par ailleurs, l'avant-projet relatif au prolongement du réseau d'adduction des eaux intercommunal de la Vallée d'Ayas, du hameau d'Arcesaz de Brusson au hameau Grand-Tovel de Montjovet a été également approuvé.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS

Le Gouvernement régional a décidé de mettre en place des actions promotionnelles sur le marché russe, pour la période de septembre 2011 à août 2012, visant à maintenir les contacts avec les principaux tours opérateurs et à trouver de nouvelles cibles de clientèle.

Le Gouvernement a octroyé des aides en faveur de 5 associations pour l'organisation de manifestations sportives, pour un montant de 36.000 euros. Enfin, au titre de l'année 2011, une aide supplémentaire de 40.000 euros a été accordée à l'Association des sports d'hiver de la Vallée d'Aoste (*ASIVA*) au titre des dépenses supplémentaires liées à l'activité estivale extraordinaire sur les pistes de Zermatt et sur le glacier du Mont Cervin, relative à la préparation technique des équipes de ski alpin, en vue de la prochaine saison hivernale.

SUITE DE LA PAGE 1

Nouvelles du Sénat

Discours du sénateur Fosson à propos de la manœuvre financière

avec l'article précédemment cité, qui rappelle, en effet, l'article 27 de la loi n°42?

Ces montants devraient être, au contraire, décidés d'un commun accord entre les Régions et les Gouvernements, encore plus si ces montants sont déjà fixés et que l'on nous dit continuellement qu'il faut arriver à équilibrer le budget.

Nous sommes d'accord, Madame la Présidente, sur une réorganisation et sur la nécessité de faire mieux et d'économiser, mais nous voulons que le prélèvement soit équitable pour tous les citoyens italiens, qui ont tous les mêmes droits. A travers la nécessité de faire rentrer de l'argent dans les caisses, nous ne voudrions pas que les plus faibles en soient les victimes, à savoir les citoyens des Régions autonomes, numériquement moins influents et n'ayant aucun poids sur les décisions importantes qu'il faut prendre aujourd'hui, mais porteurs de nécessités particulières et, par conséquent, de droits qu'on ne voudrait plus à présent reconnaître et respecter.

Par conséquent, en raison de l'ambiguïté réelle du texte, mais également avec le sens des responsabilités qui nous a toujours accompagnés, notre décision ne peut être que l'abstention.

Antonio Fosson

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine • 29, Av. des Maquisards • 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

C'est la rentrée : au Val d'Aoste 250 élèves en plus

L'assesseur régional Laurent Viérin a inauguré l'année scolaire lundi dernier, 12 septembre, à Valgrisenche

La rentrée des écoliers valdôtains, c'était le 12 septembre dernier.
Lundi matin, en effet, plus de 18 mille élèves sont retournés en classe pour débuter l'année scolaire 2011/2012.
Par rapport aux chiffres de 2010/2011, il y a presque 250 élèves en plus. Environ 9% des étudiants sont d'origine étrangère.
Côté professeurs, ils sont au total 2.366 : 386 enseignent à l'école maternelle, 690 à l'école primaire, 595 à l'école secondaire de premier degré et 586 à l'école secondaire de deuxième degré.
L'assesseur régional à l'Instruction publique Laurent Viérin a inauguré l'année scolaire à Valgrisenche, avec en tout six élèves inscrits cette année à l'école primaire.
Voici le discours officiel prononcé par l'Assesseur lors de l'inauguration.

«*Au seuil de cette nouvelle année scolaire, alors que nous nous apprêtons à affronter la lourde tâche de faire progresser notre système d'éducation, avec ses spécificités et ses prérogatives, et à tout mettre en oeuvre pour améliorer encore les performances de l'action de formation réalisées les années précédentes, je voudrais rappeler que l'essor de notre système scolaire et le point de force de ses progrès se fondent sur la collaboration synergique avec nos communautés locales, sur le dialogue et le travail quotidien, sur la participation réelle et constructive des familles, sur l'engagement sans faille des enseignants, des dirigeants et de tous les personnels scolaires, sur l'apprentissage efficace des élèves et sur l'ouverture de l'école au particularisme valdôtain et à la culture de notre territoire.*
En ces temps difficiles, où la société se transforme de manière radicale et est en quête de nouvelles voies comme de nouvelles valeurs, l'école doit représenter pour les jeunes un point de référence et le lieu de l'enjeu éducatif et de la formation d'une conscience critique, alliée à la construction d'une solide identité personnelle, pour pouvoir affronter au mieux le futur qui les attend.
Voilà précisément pourquoi, en dépit de la crise, nous avons une fois encore misé sur les investissements dans le système scolaire valdôtain, sur la stabilisation, le professionnalisme et la formation des enseignants, sur le maintien de services de qualité et des petites écoles de montagne – indispensables pour le système éducatif valdôtain, et pour la sauvegarde de notre territoire – et sur les projets qui caractérisent de plus en plus notre système scolaire, tels que l'étude de la civilisation valdôtaine et du patois, à la fois vecteur fondamental de la connaissance du passé et agent d'intégration.
Nous avons également fait une large place aux éléments d'ouverture, telles les nouvelles technologies et l'anglais, que nous avons associés à des projets novateurs, destinés à répondre aux exigences de notre territoire, comme les classes de neige, la reconnaissance internationale du diplôme ESABAC, la création d'une option «Musique» au niveau des écoles moyennes et le nouveau lycée musical.
Et si, en ce lundi 12 septembre, nous avons choisi Valgrisenche pour marquer l'ouverture de l'année scolaire 2011/2012, c'est parce que l'Assessorat de l'éducation et de la culture entend, d'une part, mettre en lumière les liens profonds qui unissent notre école à notre terroir, ainsi que l'importance du rôle de cette dernière dans la vie de la montagne et, d'autre part, rappeler les espoirs que nous fondons sur les jeunes et sur les petites réalités de montagne, qui font la qualité inégalable de notre système scolaire.
A tous, dirigeants, enseignants, personnel non enseignant, parents et élèves, mais également à tous ceux qui gravitent dans le monde de l'école, je tiens à formuler mes voeux les plus sincères d'une excellente année scolaire : puisse votre travail être fructueux et couronné du plus grand succès en matière de formation, et puisse l'engagement de vous tous contribuer à la construction d'une école valdôtaine véritablement capable de relever les nouveaux défis de la société en vue de préparer aux défis de l'avenir les générations de demain.»

Laurent Viérin

SIMPLY CLEVER
SUPER OFFERTE PER IMMATRICOLAZIONI ENTRO SETTEMBRE
ŠKODA

Hai tempo fino **a fine estate** per passare in tutte le Concessionarie ŠKODA e scoprire le imperdibili offerte su tutti i modelli della Gamma ŠKODA.
Scopri Solution, il noleggio a lungo termine di ŠKODA, e le soluzioni finanziarie di ŠKODA Credit pensate per Gamma.
Qualità e tecnologia del Gruppo Volkswagen.
Vieni a informarti presso il tuo Concessionario ŠKODA.
800-100600 www.skoda-auto.it ŠKODA Credit finanzia la vostra ŠKODA ŠKODA raccomanda Castrol
www.LintyAuto.com 19, plan félinaz | charvensod | 0165.262286

Deuxième édition du Festival du Moyen-Âge

Entre bourg et château : la vie quotidienne au Moyen-Âge

La Tour de Bramafan et la Cathédrale d'Aoste, les châteaux de Quart, d'Issogne, de Verrès et de Saint-Denis seront les monuments valdôtains concernés, du vendredi 16 au dimanche 18 septembre, par la deuxième édition du Festival du Moyen-Âge.
Après le succès de l'édition précédente, qui a permis à notre Région d'obtenir la reconnaissance "Les Régions des Festivals" assignée à l'occasion du "Festival of Festivals Awards", l'Assessorat régional de la Culture a organisé pour 2011 un programme riche et varié qui, pendant trois jours, permettra d'analyser cette période historique sous différents points de vue : historique, politique, religieux, culturel et artistique.
«*L'objectif de cette deuxième édition* – a expliqué l'assesseur Laurent Viérin lors de la conférence de présentation de la manifestation – *est de donner aux Valdôtains et aux nombreux touristes une opportunité de découvrir ou mieux de connaître le précieux patrimoine du Moyen-Âge présent en Vallée d'Aoste, en particulier les châteaux. Le public pourra donc revivre l'atmosphère de cette période dans des lieux très suggestifs à travers des initiatives de haut profil culturel».*
«*En outre* – a continué Laurent Viérin – *cet événement représente une occasion pour attirer des touristes dans notre Région au moment où l'affluence est réduite, en misant sur la période hors saison des flux touristiques».*
Les trois journées proposeront au public des conférences, des visites guidées, des reconstitutions historiques avec des défilés et des animations visant à mettre en rapport la communauté scientifique et les passionnés dans le cadre d'un événement unique autour du thème choisi "Entre bourg et château : la vie quotidienne au Moyen-Âge".

Vous pouvez consulter le programme complet à l'adresse : http ://www.regione.vda.it/cultura/eventi/festivaldelmedioevo_i.asp.

Denis Falconieri

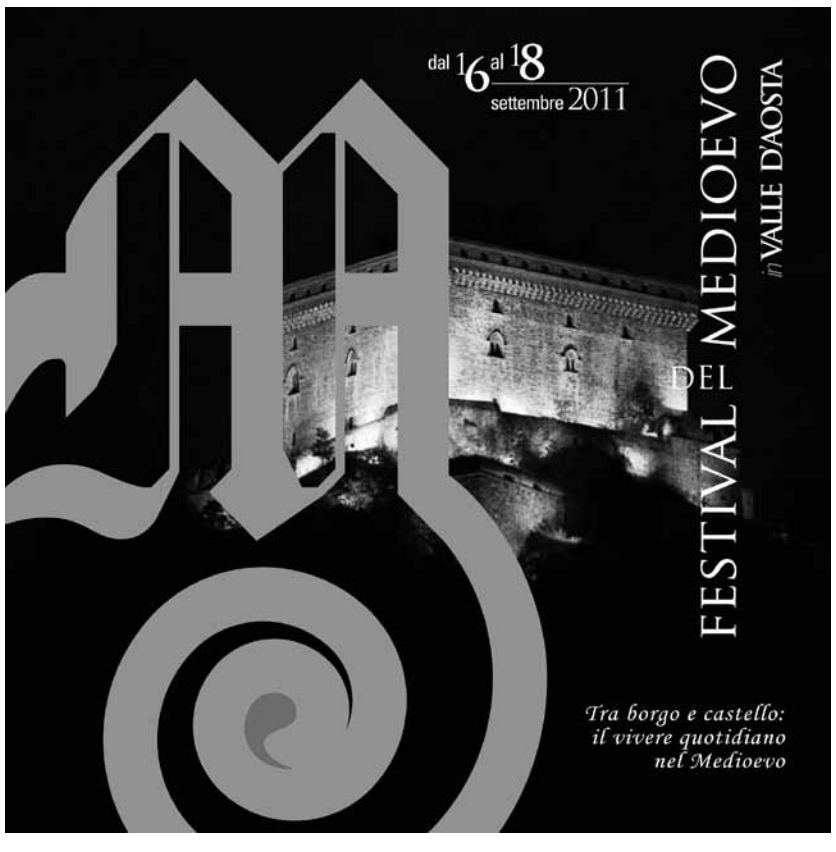

La maison de repos accueille 27 ouvrages artistiques

L'exposition "Cadrans solaires" à la maison de repos Festaz d'Aoste

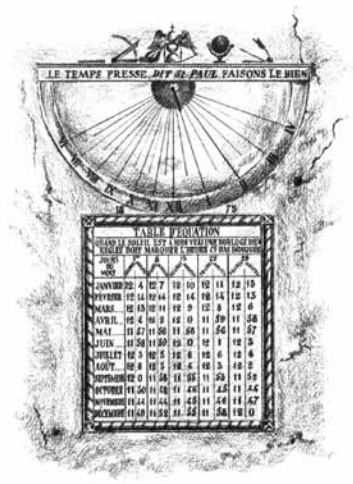

La maison de repos "Jean-Boniface Festaz" d'Aoste ouvre ses portes aux habitants du chef-lieu régional. Pendant les trois prochaines fins de semaine (17-18 et 24-25 septembre, 1er-2 octobre), de 17h30 à 19h30, la structure sera ouverte au public qui pourra visiter l'exposition "Cadrans solaires", un recueil de 27 dessins de cadrans solaires de la Vallée d'Aoste.
«*C'est la meilleure manière de dire que les structures comme le "Festaz" sont une partie intégrante de la ville* – a dit pendant la présentation de l'exposition l'assesseur régional à la Santé Albert Lanièce – *et que les hôtes des maisons de repos sont des citoyens comme les autres».*
Des habitations comme l'institut "Jean-Boniface Festaz", sur lesquelles l'Administration régionale a énormément misé, et qui représentent une partie fondamentale des services aux personnes âgées fournis dans cette région, sont en effet nombreuses sur le territoire valdôtain.
«*On espère que cette initiative organisée ici, dans le centre-ville d'Aoste, puisse être reprise également dans d'autres centres de la région* – a dit encore l'assesseur Lanièce – *afin que les vieillards qui vivent dans ces structures soient impliqués dans la vie sociale de leur territoire».*
Durant ces trois fins de semaines, les visiteurs de l'exposition au "Jean-Boniface Festaz" pourront admirer les 27 panneaux représentant les cadrans solaires de la Vallée d'Aoste réalisés par Madame Silvia Assereto, une femme de plus de quatre-vingts ans qui – après une longue carrière comme peintre dans le monde de la publicité – est en train de profiter de sa retraite dans la structure de la rue Monte Grappa.
«*Nous sommes heureux que les animateurs du "Jean-Boniface Festaz", en collaboration avec la direction de la maison de repos et la famille de Madame Assereto, aient organisé cette exposition. C'est aussi une bonne manière* – a conclu Albert Lanièce – *de mettre le mot "fin" à la longue période de crise que cette maison de repos a dû affronter l'année dernière. Les difficultés financières du "Jean-Boniface Festaz", grâce à la collaboration entre Administration régionale et dirigeants de la structure, font désormais partie du passé».*

450e Anniversaire

Le français : langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire, fondamental pour l'histoire et l'identité de notre région, que «Le Peuple Valdôtain» publiera, tout au long de 2011, une série d'articles qui parcourront brièvement les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.

33 - La littérature alpine (1850-1900)

La présence dans la région d'un nombre croissant de voyageurs étrangers, d'alpinistes et de villégiateurs et la publication par eux de nombreux comptes-rendus de séjours et d'escalades (à rappeler le magnifique ouvrage d'Edouard Aubert *La Vallée d'Aoste*, édité à Paris en 1860), provoquent la naissance de ce qu'on a convenu d'appeler la « littérature alpine », à mi-chemin entre le récit de voyage ou d'aventure, la description géographique, le traité scientifique, l'essai ethnographique et historique. De nombreux écrivains du cru s'y distinguent, dans le but de répandre la connaissance des caractéristiques locales parmi les touristes et les Valdôtains eux-mêmes.

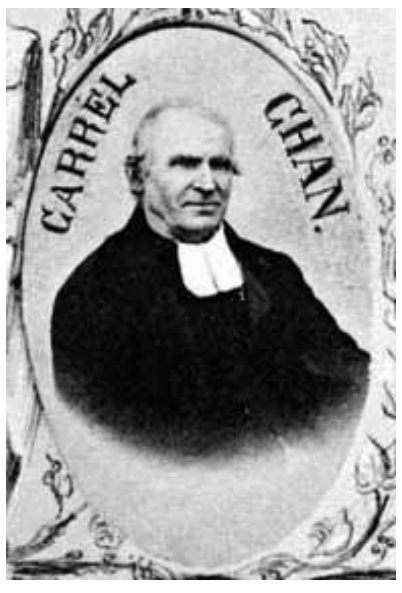

Le chanoine Georges Carrel (1800-1870), prieur de Saint-Ours, fondateur et premier président de la section d'Aoste du Club Alpin, cartographe, pionnier de la propagande touristique (on le surnomme « l'ami des anglais »), est l'auteur d'un grand nombre d'articles et d'opuscules, dont *Le gouffre des Busserailles* et *Col de Saint-Théodule* (1866), *Ascension au Mont Cervin* (1868), *La vallée de Valtornenche en 1867* (1868), *Une course en Valtornenche en 1869* etc.
Fondateur de la Société Alpine de Cogne, le chanoine Balthazard-Pierre Chamonin (1804-1895) est l'auteur de *Notices sur la vallée de Cogne*, de *Traditions populaires et historiques de Cogne* et surtout du remarquable volume *Géographie du Pays d'Aoste* (1870), écrit avec la collaboration des abbés Jean-Pierre Carrel et Pierre-Louis Vescoz.
La meilleure plume de la littérature alpine en Vallée d'Aoste est sans doute l'abbé Amé Gorret (1836-1907), personnage haut en couleurs surnommé « l'Ours de la montagne », alpiniste de renom, écrivain au style brillant et plein de verve. Auteur de nombreux récits d'ascension (1866-1876), on lui doit notamment le *Guide de la Vallée d'Aoste* (avec Claude-Nicolas Bich, 1877), *Victor-Emmanuel sur les Alpes* (1878), *Brusson station d'été* (vers 1886).
Rappelons enfin un autre écrivain-alpiniste, l'avocat Pierre-Joseph Frassy (1845-1906), auteur de *Nouvelle ascension du Grand-Paradis et promenades alpines* (1870).

(33 – à suivre)

La troisième édition du Festival des Peuples Minoritaires s'est terminée avec succès

Québécois, Galiciens, Sardes et Valdôtains ensemble pour montrer la force des minorités linguistiques

À gauche la cérémonie d'inauguration de jeudi sur la place Chanoux à Aoste. À droite le concert du groupe sarde des Tazenda

Les trois jours de la troisième édition du Festival des Peuples Minoritaires se sont terminés samedi soir, 10 septembre, au Théâtre Romain d'Aoste avec le concert du groupe québécois "La Bottine souriante". La musique – comme d'habitude – a été l'un des éléments les plus importants de cette manifestation, qui avait commencé quelques jours auparavant avec un petit concert des enfants du Tintamaro de Cogne sur la place Chanoux, jeudi 8 septembre. Le folklore – en effet – est l'un des moyens de communication les plus immédiats et les plus simples au monde.

La première journée du Festival – après les discours officiels prononcés par l'assesseur régional à l'Education et à la Culture Laurent Viérin, par le président de la Région Augusto Rollandin et par le syndic d'Aoste Bruno Giordano – avait été inaugurée par les remerciements des représentants des invités d'honneur de cette troisième édition du Festival : les Québécois du Canada, les Galiciens venant d'Espagne et les Sardes.

Ces derniers ont ouvert la première soirée du Festival, avec le concert au Théâtre Romain du cœur Su Nugoresu et du groupe des Tazenda. Maura Susanna et sa guitare ont ouvert le concert, pendant lequel les chansons les plus importantes de la tradition de l'île ont été chantées, comme "Naneddu" et "No potho reposare".

La musique galicienne de Carlos Nuñez et de la "Banda de Gaitas Xarabal" a été la protagoniste de la deuxième soirée : une musique qui rappelle les rythmes d'Irlande et d'Ecosse, et qui a certainement diverti le nombreux public présent au Théâtre.

Le dernier rendez-vous musical était réservé au Québec : le groupe "La Bottine souriante" a été accompagné – à cette occasion – par les valdôtains du groupe "Chemin de fer".

Mais le festival des Peuples Minoritaires n'est pas que de la musique. Les deux rendez-vous avec le collège d'Etudes Fédéralistes – prévus dans la salle des conférences du pensionnat Frédéric Chabod – avaient comme thèmes principaux le contexte juridique, la volonté politique et l'avenir des minorités linguistiques, avec le professeur Nicolas Schmitt titulaire du séminaire.

Enfin, les deux débats organisés dans la salle du Palais Régional. Le Forum des Peuples Minoritaires a analysé – dans l'après-midi du vendredi 9 et du samedi 10 septembre dernier – le point de vue technique et politique des racines et des raisons des Peuples Minoritaires. Lors de ce deuxième rendez-vous, ont pris la parole – entre autres – le président du Gouvernement régional Augusto Rollandin et le conseiller régional et membre du "Comité des Régions" de Bruxelles Luciano Caveri : le modérateur du débat était l'assesseur régional à l'Education et à la Culture Laurent Viérin.

Augusto Rollandin a rappelé *« les efforts de l'Administration régionale afin que le Val d'Aoste, en tant que minorité linguistique à l'intérieur de l'Etat italien, puisse conserver son particularisme culturel.*

De ce point de vue – a dit encore le président Rollandin – *l'évolution technique de la télévision permettra bientôt aux habitants de la région de recevoir cinq chaînes en français, au lieu de deux seulement »*.

Luciano Caveri a souligné *« le rôle important que l'Europe doit jouer à travers la sauvegarde des minorités. Dans ce sens, le traité de Lisbonne de 2005 fut le premier pas vers une reconnaissance de chaque minorité, et surtout le point de vue de l'Union Européenne est en train de changer vis-à-vis des minorités : les nouveaux pays qui feront bientôt partie de l'UE devront être sensibilisés vis-à-vis des minorités qui existent sur leur territoire »*.

Laurent Viérin a terminé les travaux du Forum *« en soulignant que cette manifestation doit devenir au plus tôt non seulement un moment impromptu de socialisation et d'amitié entre des personnes qui partagent les mêmes problèmes, mais aussi un laboratoire permanent au sein duquel toutes les minorités du monde se reconnaîtront »*.

F.D.

alla detrazione del 55% ci pensiamo noi!
tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE
Via Roma, 7 - Aosta
Tel. 0165 31011 - Fax 0165 40206
Fabrizio Cerise Tel. 335 6122948
tecnoserramentiaosta@tin.it

Fornitura e posa in opera di:
serramenti esterni
porte interne
portoncini

Preventivi gratuiti
Possibilità di sostituzione senza opere murarie beneficiando del contributo regionale per il contenimento energetico

GAROFOLI GROUP
GAROFOLI Sidea

MUSUMECI S.P.A.

Commune : premier point de contact citoyen-administration

Bon gouvernement et citoyenneté responsable : voici les thèmes de référence de la première Summer School de RENA, qui s'est déroulée à Matera du 27 août au 4 septembre dernier et qui a enregistré la participation de 30 jeunes provenant de toute l'Italie.
Parmi eux, il y avait des jeunes engagés dans l'associationnisme, des administrateurs et des étudiants universitaires, tous partageant de l'intérêt et une certaine attention pour le bien commun. Les présents ont participé au débat sur les politiques publiques, entre formulation, décision et évaluation, coordonné par d'éminents professeurs, tels que Bill Emmott, Massimo Cacciari et Antonello Caporale.
Un jeune valdôtain était également présent aux travaux : en effet, Alex Foudon, conseiller communal de Verrayes et membre du Comité scientifique de la Summer School, fut invité à intervenir lors de la journée dédiée à la "Décision", afin d'apporter à la discussion le point de vue des organismes locaux dans la relation entre citoyens et administration publique.
Dans son intervention, Foudon a abordé le thème du Statut spécial et des compétences dérivant de l'Autonomie : les participants ont saisi dans le modèle valdôtain une sorte de laboratoire du Fédéralisme, dans un parcours de responsabilisation des Régions dans la gestion administrative.
Dans ce contexte, les nombreux jeunes administrateurs présents ont concentré leurs questions sur les rapports qui se créent entre la Commune et la Région, qui en détermine le règlement par la loi régionale sur le "Système des autonomies".
Lorsque les Syndics descendaient dans les rues pour dennoncer la difficulté de dialoguer avec les sujets nationaux, la fonction du Cpel/Celva a émergé en tant qu'organe de reconnaissance des nécessités des Communes, qui sont apparues comme le premier et le principal point de contact entre le citoyen et l'administration publique.
La discussion s'est achevée sur le thème des petites communes, les avantages, mais également les risques, de la gestion associée des services, par le débat sur le rôle des jeunes dans les administrations locales, avec leur enthousiasme et leurs énergies, et par la sensation partagée par tous les présents que l'on peut avoir un bon gouvernement uniquement s'il y a une citoyenneté attentive, responsable et active.

Batailles de Reines, les "doublés" de Stefano Mosquet et des frères Quendoz

Tormenta, la surprise de Pierre Béthaz

Dimanche 11 septembre dernier, le seizième concours éliminatoire des Batailles de Reines a eu lieu à Valgrisenche et fut l'un des plus spectaculaires de la saison, surtout en ce qui concerne la première catégorie, avec 79 protagonistes (18 en plus que l'année dernière) dont 24 pour la première catégorie, 30 pour la deuxième et 26 pour la troisième, qui se sont rivalisées pendant les 6 qualifications pour la finale du 23 octobre prochain.
La vache la plus lourde de la journée était Venus (730 kg) de Gildo Impérial de Pollein qui a été éliminée au premier tour par Manila de Corrado Garin.
En première catégorie, succès pour Tormenta de Pierre Béthaz de Gressan face à Brunette d'Ymac Frassy d'Arvier.
S'agissant de la deuxième catégorie, victoire de deux vaches appartenant à Stefano Mosquet de Brissogne, bovines qui ont combattu aussi en finale même si celles-ci provenaient de la même étable : victoire de la reine régionale de 2006 de troisième catégorie Tonnerre qui a éliminé Monella.
Double succès aussi du côté de la catégorie des poids plumes, pour les Frères Quendoz de Jovençan, qui ont classé respectivement à la première place Graziosa et à la deuxième Taccon.
Pierre Béthaz est le 101ème éleveur des 44 communes représentées aux Batailles qui s'est assuré l'une des 159 places à la finale régionale, quant à Ymac Frassy il en est à sa deuxième qualification, Stefano Mosquet à sa troisième, tandis que les frères Quendoz atteignent la 8ème qualification, une en moins par rapport à la Société La Borettaz de Gressan qui est en tête du classement avec 9 vaches finalistes.

À gauche la reine du premier poids, Tormenta de Pierre Béthaz de Gressan. En bas à gauche Tonnerre de Stefano Mosquet de Brissogne, reine régionale du troisième poids en 2006 et première du concours de deuxième catégorie dimanche dernier à Valgrisenche ; à droite Graziosa des frères Quendoz de Jovençan, première en troisième catégorie

Parmi les Communes, Gressan atteint les 14 finalistes, Brissogne 11, Saint-Christophe 10, Quart et Jovençan 9.
Enfin les vaches éliminées en demi-finale sont Gamine de Livio Pervier d'Aoste et Brunette d'Elio Cerisey de Gignod en première catégorie, Negra de Mirko Rollandoz d'Introd et Regina de Pierre Béthaz de Gressan en deuxième catégorie, Reinon de Marino Béthaz de Valgrisenche (reine l'année dernière dans cette catégorie) et Merlitta de la société Lo Tsantì d'Aoste parmi les bovines des poids plumes.
Pendant les 16 premiers combats ont été présentées 2.058 vaches avec une moyenne de 128 bovines par combat.

Le prochain rendez-vous avec les Batailles de Reines est pour samedi 17 septembre prochain, à Morgex, avec le retour des 12 qualifications pour chaque combat (4 par catégorie).

Présentation des programmes automne-hiver

RaiVdA, une saison pleine d'innovations

La saison estivale se termine et – à la télé comme à l'école – les programmes reprennent. C'est le cas de RaiVda, qui à partir de cette semaine a commencé à retransmettre les programmes de la saison automne-hiver.
« Nous voulons devenir la télévision régionale du Val d'Aoste. – a dit le directeur du siège régional valdôtain de la Rai Severino Zampaglione – *ça, c'est notre objectif. Le siège régional de la Rai au Val d'Aoste est assez différent de celui des autres régions italiennes ».*
Et pour cette saison automne-hiver qui s'est déjà ouverte lundi dernier, 12 septembre, il y a plusieurs nouveautés. Côté télévision, bien sûr, mais aussi côté radio.
« A l'origine, les espaces principaux consacrés par Rai3 à RaiVdA se limitaient aux soirées du lundi au jeudi, après le journal télévisé régional de 19h35, sans compter la matinée du dimanche de 9h45 à 10h45. – a expliqué le responsable des programmes de RaiVdA Luciano Caveri – *Maintenant, à partir du mois d'octobre prochain, on aura aussi la soirée du vendredi, dans laquelle – en accord avec l'Administration régionale – on produira deux types d'émission : la première concernant l'Europe, et l'autre qui aura comme sujet le travail ».*
Rien ne change – au moins du point de vue des horaires – en ce qui concerne les espaces dédiés à la radio : les deux demi-heures sont donc confirmées (12h30-13h00 et 13h30-14h00) du lundi au vendredi et la journée "chaude" du samedi (9h35-10h30, 12h35-13h00 et 13h20-13h40).
« On est en train de travailler aussi pour le futur – a dit encore Luciano Caveri – *spécifiquement pour la construction d'un site internet de RaiVdA sur lequel nos téléspectateurs pourront retrouver les programmes déjà diffusés à l'antenne. Le web est une ressource que l'on doit exploiter au mieux ».*
En ce qui concerne les émissions, voilà que les programmes touchent tous les secteurs de la vie valdôtaine. L'agriculture bien sûr, avec "Saveurs d'ici et d'antan" et "Rien qu'une vache", et aussi les activités productives de la région ("Viaggiare in alto").
Le monde de la culture est touché à maintes reprises avec plusieurs émissions : "Les ponts valdôtains", "Ritratto d'artista", "Aquiloni controvento", "Les tableaux votifs de Notre Dame de la Guérison", "Cadran solaire", outre à une émission spéciale sur la Saison Culturelle et – pour ce qui est du théâtre – une série sur le dernier Printemps Théâtral qui concernera toutes les compagnies qui ont participé à la manifestation.
"Caleidoscopio" et "Grand Format" seront – encore une fois – les "magazines" de RaiVdA, et "Quimontagne", "Carnets de Montagne" et "Au cœur de la Vallée" seront les moments dédiés à la montagne. Et encore l'histoire et les personnages marquants ("Gli spazzacamini della Valle d'Aosta", "Une histoire d'immigration valdôtaine", "Ritratto di Stefano Unterthiner", "La storia del B17", "Lino Colliard e l'archivio storico valdostano") et le territoire ("Notizie sull'acqua", "Sulle tracce del Bianco", "La Caccia") et le sport ("L'altra metà dello sport").
Tout ça, c'est la télé. La radio, quant à elle, proposera encore "Buon ascolto", "Destinazione week-end", "Morceaux Choisis", "Musica", "Bleu Musique" et "La Fisella" : les nouveautés, dans ce cas, sont "Naif Musique" et "Cinquant'anni di sport in Valle d'Aosta".

Section de Quart

La Section s'est retrouvée pour une journée de fête

Un grand succès. Voilà comment on pouvait définir la journée en plein air organisée par la section de l'UV de Quart le samedi 3 septembre dernier. En effet, en raison de la grande réussite de cette fête l'année dernière, le Comité de direction de la Section a décidé de l'organiser encore cette année pour les inscrits et les sympathisants dans le magnifique parc du château de Quart, qui est le vrai symbole du pays. La journée, inaugurée par un vin d'honneur et qui s'est poursuivie par un très bon déjeuner, et pour cela on remercie bien tous les chefs, a représenté un moment très intense pour la vie de la Section, car elle a permis aux participants de se retrouver dans un contexte amical où les valeurs de l'amitié et de l'attachement à notre Vallée d'Aoste ont vraiment triomphées. La fête s'est terminée dans l'après-midi avec le discours du président de la Section Cesarino Collé, qui a voulu remercier tous les présents et tous les bénévoles. En outre, les assesseurs régionaux Giuseppe Isabellon et Manuela Zublena ont porté les salutations du Gouvernement régional, tandis que David Follien, vice-président de l'Union Valdôtaine, a adressé ses compliments à la Section qui compte un très grand nombre de jeunes inscrits.
Enfin, au cours de son allocution, le syndic de Quart Jean Barocco a rappelé que le peuple valdôtain s'est toujours distingué des autres grâce à sa force et à sa détermination, des qualités qui doivent nous guider en cette période difficile et de crise mondiale. Un grand merci du fond du cœur à tous ceux qui ont participé à la journée et qui ont contribué à sa fabuleuse réussite et ... rendez-vous à l'année prochaine.

Une figure importante de la littérature valdôtaine

Parfait Jans n'est plus

Le 24 août dernier est décédé à Auxon, dans le département de l'Aude, à l'âge de 85 ans, Parfait Jans. Né le 7 juillet 1926 à Levallois-Perret au sein d'une ancienne famille originaire de Lillianes, M. Jans était l'une des personnalités les plus connues de l'émigration valdôtaine. Dans sa jeunesse il pratiqua plusieurs métiers : il fut notamment ajusteur en machines-outils et, comme beaucoup d'autres Valdôtains de Paris et de la banlieue, chauffeur de taxi. Il se consacra ensuite à la politique dans les rangs du Parti Communiste Français, en occupant des postes de responsabilité dans son organisation. Il fut élu maire de Levallois en 1963 (charge qu'il garda jusqu'à 1983), membre du Conseil général des Hauts-de-Seine de 1976 à 1982 et député à l'Assemblée nationale durant quatre législatures, de 1967 à 1968 et de 1973 à 1986. Ayant pris sa retraite, il dédia ses loisirs à la littérature, en écrivant plusieurs ouvrages qui ont pour cadre la Vallée d'Aoste, où il faisait de longs et fréquents séjours. Parmi la quinzaine de romans qu'il nous a laissés, souvent inspirés de l'histoire valdôtaine et toujours attentifs à la description du milieu populaire régional, se signalent le premier, *Les amoureux du Trou du Diable* (1989), ainsi que *Le seing du tabellion* (1994), *Catherine de Challant* (1996), *La combe crépusculaire* (2002). Parfait Jans a été le premier écrivain valdôtain à affronter le genre policier, dès 1988, avec *La montagne pour seul témoin* (1988) ; à rappeler aussi *De profundis à Saint-Vincent* (1990), *Le château du Bois Brûlé* (1993), *Meurtre au Forum romain* (1999), *Le mystère du lavoir* (2003). Il était aussi l'auteur d'un livre pour l'enfance : *Pirouette la Marmotte* (2001). Il ne cessa jamais de suivre avec passion la politique valdôtaine et participa à plusieurs reprises au Congrès de l'Union Valdôtaine, en qualité de non adhérent. Dans ces dernières années il avait pris des attitudes très critiques vis-à-vis des dirigeants du Mouvement et plus en général de la politique locale, qui se concrétisaient dans des circulaires périodiques et des pièces littéraires publiées au moyen de son site Internet. Sa disparition laisse un vide dans les lettres valdôtaines, qui sont de moins en moins caractérisées par des productions en langue française.

J. R.

La section de l'Union Valdôtaine d'Antey-Saint-André

organise la conférence

« Les raisons de l'Autonomie : hier, aujourd'hui, demain »

Conférencier : M. Joseph RIVOLIN

Dimanche 25 septembre 2011
à 18h00 au Salon de la Bibliothèque

suivra un

Dîner social au Restaurant
« LA GROLLA »
(hameau Filey)

Le prix est de 25,00 euros

Pour les réservations s'adresser, dernier délai jeudi 22 septembre, au Restaurant (0166 548277) ou à la présidente de la section Claudine Brunod (349 7846009).

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Chesallet

a le regret d'annoncer le décès de

Madame
Maria Celestina (Tina) CAVAGNET

La communauté unioniste de Chesallet présente ses sincères condoléances à son mari Benjamin Henriet, à ses filles Osvalda et Miranda, ainsi qu'à toute sa famille.

Le 13 septembre 1945 seize patriotes valdôtains fondèrent notre Mouvement

Les soixante-six ans de l'Union Valdôtaine

Flavien ARBANEY (1888-1973)
Géomètre

Aimé BERTHET (1913-1971)
Professeur

Amédée BERTHOD (1905-1976)
Peintre

Louis BERTON (1912-1990)
Notaire

Robert BERTON (1909-1998)
Professeur

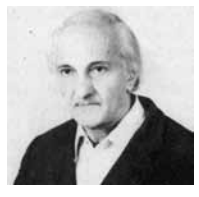
Lin BINEL (1904-1981)
Ingénieur

Charles BOVARD (1911-2010)
Chanoine de Saint-Ours

Joseph BREAN (1910-1953)
Chanoine de Saint-Ours

Séverin CAVERI (1908-1977)
Avocat

Albert DEFFEYES (1913-1953)
Professeur

Paul-Alphonse FARINET (1893-1974)
Avocat

Joseph LAMASTRA (1912-1977)
Vétérinaire

Félix OLLIETTI (1880-1950)
Notaire

Ernest PAGE (1888-1969)
Avocat

Jean-Joconde STEVENIN (1865-1956)
Chanoine de Saint-Ours

Maria Ida VIGLINO (1915-1985)
Professeur

L'Union Valdôtaine est née le 13 septembre 1945, six jours après la promulgation du décret législatif sanctionnant l'Autonomie de la Vallée d'Aoste : on vient de fêter son soixante-sixième anniversaire.
Notre Mouvement est l'un des partis politiques les plus anciens d'Italie : il a su affronter pendant son histoire les périodes les plus difficiles de l'après-guerre et de la reconstruction.
Aujourd'hui, après soixante-six ans, tous les Unionistes et tous les Valdôtains veulent commémorer les seize Valdôtains qui ont donné vie à notre Mouvement. Il s'agissait des enseignants Aimé Berthet, Robert Berton, Albert Deffeyes et Maria Ida Viglino, du géomètre expert Flavien Arbaney, des docteurs en droit Louis Berton et Paul-Alphonse Farinet, du peintre Amédée Berthod, de l'ingénieur Lin Binel, des chanoines de Saint-Ours Joseph Bréan, Charles Bovard et Jean-Joconde Stévenin, des avocats Séverin Caveri et Ernest Page, du vétérinaire Joseph Lamastra et du notaire Félix Ollietti.

Le coin du dialogue

Piero Prola

Les nombreux et immanquables recueils de signatures qui accompagnent désormais n'importe quelle initiative réalisée par les diverses administrations publiques et qui implique leur territoire, leur espace, leurs intérêts m'amènent à faire quelques réflexions. Les protestations que les différentes affaires soulèvent au sein des populations, tour à tour intéressées par une nouvelle intervention, réveillent à nouveau l'une des plaies les plus anciennes de la vie sociale, politique et économique de notre pays. Un pays où chaque projet, vision ou investissement qui dépasse les frontières géographiques ou temporelles de l'ici et maintenant fait face à une monstrueuse mosaïque d'oppositions particulières.

Des intérêts et perspectives non seulement incapables de converger en une vision pour le bien commun mais souvent encouragés par des instrumentalisations politiques qui, au contraire, devraient contribuer à recomposer cette vision unitaire.

Un pays, donc, constamment emprisonné dans le principe sacré « faites ce que vous souhaitez mais pas chez moi », un sentiment commun que tout le monde montre du doigt contre tous mais personne n'est jamais disposé à mettre en discussion ses propres intérêts qu'ils soient petits ou grands. La récente solution avancée par le comité vallée vertueuse dans la discussion sur le pyrogazéificateur se fonde principalement sur le transport hors de la vallée du produit qui dérive du traitement à froid. Où, on ne le sait pas, sans certitudes sur qui devra retirer le matériel mais il est important qu'il se trouve à l'extérieur. Il n'est pas important que la solution que l'administration propose soit le fruit d'une discussion qui se prolonge depuis des années, qu'elle a analysé à fond toutes les possibilités, qu'elle a pris connaissances des autres solutions adoptées dans le reste de l'Europe et du monde, qu'elle a vérifié les coûts, qu'elle a défini les conditions de salubrité nécessaires. Cela n'importe pas : l'impératif est « loin de chez moi ! »

D'habitude, la perplexité générale se résume par cette considération : « mais au fond, avons-nous vraiment besoin de cette intervention ? » Non, bien sûr que nous n'en avons pas besoin. Au fond, nous vivions aussi sans autoroute, sans égout, sans chemin de fer, sans électricité. Mais c'est précisément cela le sens des investissements, le sens d'une programmation qui regarde vers l'avant. C'est là que se trouve la vraie force d'un peuple, savoir regarder au-delà de son propre palier, savoir comprendre ce qui peut exister, le construire en assumant les risques.

D'autres exemples de ce genre ne manquent pas non plus au sein de notre réalité. Les polémiques soulevées par les diverses oppositions sur l'issue internationale du chemin de fer Aoste-Martigny sont éloquentes. Une mosaïque originale de problématiques variées (temps, ressources, modes, engagements politiques) est soulevée par les diverses forces politiques, sans jamais admettre qu'il s'agit de l'unique motivation qui anime les perspectives politiques pour un engagement national et européen effectif pour la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire qui traverse la Vallée. Notre ligne ferroviaire est perçue, au niveau national, comme une branche morte, un déficit, comme n'ayant aucun intérêt économique réel et, au fond, la perspective qui est poursuivie d'une internationalisation de la ligne est l'unique atout qui pourra amener à analyser sérieusement la possibilité d'une future ligne. Ne nous laissons donc pas tromper par les simplifications qui sont faites sur des thèmes extrêmement complexes.

Les simplifications ou les banalisations (signature disant que le pyrogazéificateur provoque le cancer, signature pour un nouvel hôpital, signature pour l'électrification de la ligne ferroviaire, signature pour l'autoroute gratuite, etc.) sont le fruit de problématiques sensibles pour la population mais qui sont analysées avec une extrême désinvolture et superficialité et qui sont le fruit d'instrumentalisations et de démagogies politiques. Avant d'adhérer aux diverses initiatives qui seront tout de même toujours proposées, analysons donc et informons nous à fond pour éviter de tomber dans une spéculation politique peu transparente. Le long de cette route, nous ne pourrons pas aller très loin. Il faut plus d'objectivité dans les analyses, plus de mesure dans les jugements, plus d'ouverture et moins d'intolérance pour les voix critiques et les opinions des autres.

Il y a des limites à dépasser dans le sens de se projeter pleinement au-delà d'approches liées à de purs intérêts sectoriels, nous devons tous nous élever à la hauteur des thèmes à traiter et des choix à faire.

Approbation par le Conseil de la Vallée

Simplification des mesures urbanistiques

Le Conseil de la Vallée a récemment approuvé, par 22 voix favorables et 7 contraires (Alpe et Parti Démocratique) les modifications concernant la loi régionale n°14 de 2009 en matière de simplification des procédures urbanistiques et de requalification du patrimoine immobilier en Vallée d'Aoste. L'initiative législative, articulée en douze articles, intervient sur la norme en vigueur, en étendant son application aux édifices anciennement ruraux destinés à des activités agro-sylvo-pastorales, en permettant le fractionnement des interventions qui constituent un agrandissement à condition que celui-ci ne dépasse pas 20% du volume existant et en prévoyant pour les Communes de s'exprimer aussi concernant l'insertion de l'intervention dans le contexte territorial avec des critères de cohérence typologique et paysager. De plus, le texte éclaircit quelques aspects d'application, en particulier en ce qui concerne les destinations d'usage.

Le Conseiller régional Piero Prola, vice-Président de la troisième Commission permanente *Aménagement du Territoire*, a rappelé lors de la présentation du document les objectifs qui étaient à la base de la loi régionale n°24 de 2009 : relance de l'économie avec un redémarrage de l'activité immobilière, réponse aux besoins en habitation des familles, valorisation du patrimoine architectural existant, introduction de mesures incisives de simplification des procédures de l'activité immobilière.

« La "loi maison", comme on l'appelle – a expliqué le Conseiller régional Piero Prola – *a été appliquée à partir du mois de février 2010. En environ 17 mois, 488 requêtes d'application du bénéfice volumétrique ont été faites, réparties de la manière suivante : 463 pour un agrandissement jusqu'à 20% dont 56 avec la création de nouvelles unités immobilières, 25 pour la démolition et reconstruction avec agrandissement jusqu'à 45% (PUD). Le nombre mensuel moyen d'interventions est de 29. Il est important de mettre en évidence le succès de la "loi maison" par rapport au fait qu'elle favorise l'activité immobilière et, en particulier, qu'elle améliore la qualité du patrimoine construit sans nécessairement intervenir sur la disponibilité de sol libre dans une région où l'urbanisation a déjà occupé les meilleures zones pour la construction. »*

Et le Conseiller Piero Prola de conclure : *« Avec cette initiative législative, nous avons voulu donner une impulsion ultérieure pour primer et inciter qui intervient pour améliorer son espace de vie ou de travail en répondant aussi de manière efficace aux exigences mises en évidence par les citoyens et par les collectivités locales. »*

Au cours de la discussion générale, l'Assesseure au Territoire et à l'Environnement est également intervenue : *« La structure générale et les objectif du plan maison sont valables et confirmés. Concernant son impact, l'évaluation est positive en termes quantitatifs mais surtout en termes qualitatifs vu que la loi est en train d'apporter une amélioration significative du patrimoine construit, selon les principes de durabilité environnementale. La réalisation du système informatique de contrôle des interventions est également positive : entre autres, de cette manière, on permet aux professionnels de remplir les formulaires des diverses procédures plus facilement. »*

Prise d'acte du rapport par le Conseil de la Vallée

Etat d'avancement du programme triennal de l'industrie et de l'artisanat

Au cours de sa dernière séance avant la pause estival, le Conseil de la Vallée a pris acte du rapport concernant l'état d'avancement du programme triennal de l'industrie et de l'artisanat pour la période 2010-2012.

La période prise en examen est assez brève et il était important de maintenir l'engagement pris, c'est-à-dire faire un rapport au Conseil de la Vallée et introduire une méthode de travail démontrant la possibilité de fixer des objectifs clairs et vérifiables. C'est de cette manière qu'un compte-rendu ponctuel a été effectué et les structures compétentes doivent avoir sous contrôle l'avancement des fonctions qui leur sont attribuées. Quelques éléments doivent être soulignés. Le premier concerne la volonté de s'interroger sur quelques éléments. Le deuxième est que l'ensemble du compte-rendu démontre que la capacité de faire face aux engagements financiers est très élevée. Le troisième concerne le fait que là où il n'y a pas de correspondance rapide entre ce qui a été engagé et la dépense il y a des raisons objectives et certaines de celles-ci devront être éliminées par des lois ou dispositions d'application. Cette procédure démontre son utilité dans l'identification des différents cas.

Il ressort du document qu'au 31 décembre 2010, c'est-à-dire neuf mois après l'approbation du programme triennal de la part de l'Administration régional, l'état d'avancement indique une crédibilité élevée des prévisions d'activité et de dépense contenues dans le programme lui-même.

« Cet aspect – peut-on lire dans le rapport – *est particulièrement évident concernant les engagements de dépense totaux, résultats s'élevant à 105,23% par rapport à ceux prévus (54 321 078 euros face à une prévision de 51 603 128 euros), donc supérieurs de 2 717 950 euros. La dépense liquidée au cours de 2010 est égale à 71,94% (39 076 753 euros) de la dépense engagée. Les écarts majeurs en termes de plus grande dépense par rapport aux prévisions sont dus aux actions de soutien aux entreprises en crise, aux aides directes pour la recherche industrielle, à la promotion et au développement de projets de démonstration sur le territoire et à la promotion du renouvellement technologique du parc auto et moto. Les actions qui, par contre, enregistrent des écarts majeurs en termes de dépense mineure sont l'action de soutien aux investissements et à l'innovation, sur laquelle ont tout de même été engagées des sommes consistantes (plus de 5 millions d'euros) ; les actions de soutien à la capitalisation des entreprises et à l'accès au crédit et l'action de réalisation d'un instrument opérationnel basé sur le mécanisme d'appel à idées pour la promotion de l'innovation et des vocations productives régionales, dont le concours a été repousser à 2011. »*